

**COMPTE-RENDU DU COMITÉ SYNDICAL DU PETR DU PAYS DE THIÉRACHE
DU 20 MARS 2025**

Date de convocation : Lundi 10 mars 2025

Nombre de membres en exercice : 17

Nombre de membres votant : 9

Conseillers en exercice : 17, Présents : 8 , Représenté : 1 , Votants : 9

Étaient présents : M. Olivier CAMBRAYE, M. Patrick DUMON, Mme Bernadette HEDIART, M. Vincent LAMOUREUX, M. Michel LANDERIEUX, Mme Katie LEFEVRE, M. Jean-Pierre PREVOT et M. Jean-Jacques THOMAS.

Était représenté : M. Thierry VERDAVAINE par Mme Dominique VAN ELSLANDE.

Étaient absents excusés : M. Mathieu CANON, M. Hugues COCHET, M. Jean-Luc EGRET, M. Patrick FEUILLET, M. Thomas HENNEQUIN, Mme Christelle MAES, M. Laurent MARLOT et M. Gilles QUEILLE.

Présents : Mme Estelle CALLAY, Virginie FLEURY, Mme Alice GRAVET et Mme Nathalie WINKEL.

Absents excusés : Mme Marie-Françoise BERTRAND, M. Xavier BERTRAND, M. Xavier BOULANDE, Mme Marinella BRANQUART, M. Sébastien CARTON, Mme Michèle DEGARDIN, M. Maurice DEMAUX, Mme Marie DETERME, M. Pascal DEVILLERS, Mme Lucile DEVIN, M. Pierre DIDIER, M. Eric DONNAY, Mme Adeline DUPONT, M. François-Xavier FAVAUDON, Mme Marie-Claire FORTIN, M. Nicolas FRICOTEAUX, M. Bernard GREHAN, M. Willy HUYGHE, Mme Isabelle ITTELET, Mme Nelly JANIER-DUBRY, M. Jean-Patrice LEJEUNE, Mme Stéphanie LEJEUNE, M. Jean-Jacques MATHIS, Mme Véronique TRAMUT et Mme Odile VALLIET.

Secrétaire de séance : M. Patrick DUMON.

Le quorum étant atteint, la séance du comité syndical peut débuter. Le Président remercie les membres présents.

Le compte-rendu de la réunion du comité syndical du 12 décembre 2024 n'appelle aucune remarque de l'assemblée ; il est donc adopté à l'unanimité des membres présents.

Le Président rappelle les points inscrits à l'ordre du jour :

- Communications préalables du Président ;
 - Rapport d'orientations budgétaires 2024 ;
 - Validation des fiches projets présentées au titre du Pacte SAT 2 - Année 2024 ;
 - Fixation des tarifs d'indemnisation des frais de mission et de déplacement ;
 - Autorisation d'ouverture de crédits en investissement ;
 - Questions diverses.
-
- Proposition d'ajouter une délibération :
 - Election d'un 3ème vice-président

COMMUNICATIONS PRÉALABLES DU PRÉSIDENT

État des lieux des départs et recrutements

Gérald LELOIRE (31/01/2025 - départ en retraite) et Ingrid BERTON (13/03/2025, fin de contrat)
Recrutement en cours pour remplacer Cindy le temps de son congé maternité : entretien le 1er avril, profil très intéressant suite à une candidature spontanée.

Thiérache Terre de Tournages

Participation à Paris Image en janvier 2025 et présence au Festival Séries Mania semaine prochaine
Il s'agit de faire la promotion du territoire lors des différents salons. En effet, ces événements rassemblent tous les professionnels de l'audiovisuel, ce qui est essentiel pour établir des contacts. Ce sont les personnes à la recherche de décors, et nous sommes fréquemment sollicités.

ELECTION D'UN 3ÈME VICE-PRÉSIDENT

Suite au décès de M.Jean-François PAGNON, et conformément aux statuts du PETR du Pays de Thiérache, il est nécessaire de procéder à l'élection d'un nouveau Vice-Président afin d'assurer la continuité des activités et le bon fonctionnement de la structure.

Il est procédé à l'élection d'un 3ème vice-président,

ELECTION D'UN 3ÈME VICE-PRÉSIDENT

Candidate : Mme Bernadette HEDIART

Chaque délégué, à l'appel de son nom, a remis, fermé, son bulletin de vote écrit sur papier blanc dans l'urne prévue à cet effet.

1^{ER} TOUR DE SCRUTIN :

Le 1^{er} tour de scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	09
A déduire les bulletins blancs ou nuls :	00
Nombre de suffrages exprimés :	09
Majorité absolue :	09

A obtenu :

- Mme Bernadette HEDIART : 9 voix

Mme Bernadette HEDIART ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamée vice-présidente du PETR du Pays de Thiérache et a été immédiatement installée.

RAPPORT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE 2025

Résultats du compte administratif 2024 (provisaires)

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	1 469 987,84 €	89 291,51 €
Recettes	1 611 838,29 €	5 746,03 €
Résultat 2024	141 850,29 €	- 83 545,48 €
Report des résultats antérieurs	257 980,10 €	148 905,61 €
RAR	0,00 €	54 716,48 €
Résultat net	399 830,39 €	65 360,13 €
RESULTAT CUMULE		463 190,52 €

Planification / Urbanisme / Aménagement du territoire :

Bilan 2024

Actions réalisées

- Finalisation de la phase 1 : Connaissance du territoire et diagnostic.
- Engagement de la phase 2 : Définition du Plan d'Aménagement Stratégique.

Bilan financier

Coût total : 71 239 €
 Frais salariaux sur 6 mois : 25 000 €
 Phase 1 & 2 du SCoT-AEC : 43 445 €
 Adhésion FNESCOT : 794 €

Financement :
 CCPT (pour la mise à dispo) : 319 €
 CC : 70 920€

Remarque

Départ de Shérazade le 1/07/2024

Propositions 2025 :

Actions proposées

- Finalisation de la phase 2 : Définition du Plan d'Aménagement Stratégique
- Engagement de la phase 3 : Élaboration du Document d'Orientations et d'Objectifs (D2O)
- Actions d'informations, de sensibilisation et de communication aux enjeux du SCoT-AEC : Création d'outils de communication
- Participation et contribution aux instances régionales liées aux SCoT
- Adhésion à la Fédération Nationale des SCoT

Moyen humain	Externalisation de l'élaboration du SCoT/PCAET au groupement d'études
Budget prévisionnel	Coût prévisionnel : 50 000 € TTC. Financement : Solliciter les services de la DDT de l'Aisne pour étudier la possibilité d'un 3ème versement de la DGD.
Remarques	Financement prévisionnel : CC, Etat (DGD ?) Solliciter l'Etat pour étudier le versement d'un 3ème acompte de DGD Dispositif VTA ?

Transition écologique :	
Contexte et bilan 2024 du projet	<ul style="list-style-type: none"> - Signature d'une Convention d'Objectifs Territoriale avec l'ADEME pour engager le territoire dans une démarche en faveur de la transition écologique - Contrat d'une durée de 4 ans décomposé comme suit : une 1ère phase d'état des lieux sur le territoire (PETR et ses 4 CC membres) - et une phase de réalisation des plans d'actions définis en matière de Transition énergétique et d'Économie Circulaire
Actions réalisées	<ul style="list-style-type: none"> - COPIL en juillet 2024 : Clôture de la 1ère phase et engagement de la 2ème phase du contrat - Événement du 16 au 24 novembre 2024 : <ul style="list-style-type: none"> o Programme d'animations grand public. o Pièce de théâtre pour les scolaires. o Seconde édition du défi "Zéro Gaspi" dans les établissements scolaires. o Sortie d'un annuaire des structures de réutilisation, réemploi et réparation.
Bilan financier	Coût global : 15 000 € Financement : Etat et ADEME
Propositions 2024 :	
Actions proposées	<ul style="list-style-type: none"> - Animation de la démarche : Organisation et participation à des réunions techniques et COPIL pour établir le bilan de la 2ème phase du COT. Organisation d'un COPIL de suivi de la 2ème année du contrat.

	- Semaine Européenne de Réduction des Déchets (SERD) Reconduction de la participation du territoire avec une co-construction d'un programme varié avec les acteurs locaux.
Moyen humain	Étudier le financement via le dispositif VTA
Budget prévisionnel	Coût prévisionnel : État via le dispositif Volontaire Territorial en Administration (VTA). Financement prévisionnel : Financement : UE - LEADER.
Remarques	Versement d'un 1er acompte de 75 000 €

Rénovation du patrimoine:

Bilan 2024 :

Actions réalisées	- Suivi et animation du Programme d'Intérêt Général de Thiérache (PIG) 2020/2025 (fin le 30/06) et de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat de Rénovation Urbaine multi sites 2023/2028 (Hirson, La Capelle, Montcornet, Rozoy-sur-Serre, Saint-Michel, Vervins, Le Nouvion-en-Thiérache) 3 700 appels reçus depuis le début de l'opération. 895 visites réalisées au titre du PIG et 103 au titre de l'OPAH-RU 524 dossiers déposés au 31/12/2024 (483 PO & 41 PB) au titre du PIG et 21 au titre de l'OPAH-RU Montant total des subventions : 7 413 462 € pour 17 310 000 € de travaux pour le PIG et 700 000 € de subvention au titre du PIG dont 630 000 € de l'ANAH - Animation, suivi et gestion de l'OPAH-RU Multisite : La Capelle, Vervins, Hirson, Saint-Michel, Montcornet et Rozoy-Sur-Serre : - 103 visites réalisées - 21 dossiers déposés
Bilan financier	

Propositions 2024 :

Actions proposées	<ul style="list-style-type: none"> - Animation de la fin du PIG et engagement dans un Pacte territorial PIG à compter du 1/07/2025 pour une durée de 5 ans - Poursuite de l'animation de l'OPAH-RU - Service d'accompagnement des collectivités dans leur projet de rénovation énergétique : mission "Econome de flux" : Accompagnement de 20 communes pour la réalisation d'audits énergétiques sur une quarantaine de bâtiments.
Moyen humain	<p>PIG & OPAH RU : 3 ETP Mission de conseil en rénovation énergétique auprès des CT: 1 ETP</p>
Budget prévisionnel	<p>Coût estimatif : 4 ETP + formation pour labellisation RGE (obligatoire pour le Pacte territorial) : 2 000 €/agent. Acquisition d'un logiciel d'audit thermique : 1 690 € HT (2 028 € TTC).</p> <p>Financement prévisionnel : ANAH à hauteur de 35 % pour le PIG + part forfaitaire et 50% pour les 2 postes OPAH-RU + part forfaitaire pour l'animateur du programme Dispositif ACTEE à hauteur de 30 %.</p>

Mobilité :

Bilan 2024 :

Actions réalisées	<p>2021 : prise de la compétence mobilité par le PETR du Pays de Thiérache</p> <p>Elaboration d'un Plan de Mobilité Simplifié intégrant un schéma directeur vélo à l'échelle de la Thiérache comprenant : un diagnostic, des temps de concertation, un plan d'actions déclinées en feuille de route sur plusieurs années</p>
--------------------------	--

Bilan financier

<p>Coût total : 49 761 € Elaboration du PDMS (mission confiée à Técurbis) : 49 761 €</p> <p>Financement ADEME à hauteur de 50 % : 24 880 € CC : 24 880 €</p>
--

Propositions 2025 :

Actions proposées

- Développement des mobilités solidaires
- Acquisition d'une flotte de scooters et véhicules électriques
- Expérimentation d'un Transport d'Utilité Sociale (TUS)
- Transport à but social pour faciliter l'accès aux soins, courses et visites.
- Participation des usagers plafonnée à 0,32 €/km
- Promotion du covoiturage
- Expérimentation de la plateforme BlaBlaCar Daily pour les trajets quotidiens (≤ 80 km).
- Actions de sensibilisation et d'éducation à la mobilité douce et responsable
- Participation au challenge de l'écomobilité des scolaires.
- Promotion du vélo via "Mai à vélo" et "Savoir rouler à vélo".
- Expérimentation du dispositif COMieux en partenariat avec le PNR de l'Avesnois.

Moyen humain

1 ETP

Budget prévisionnel

Coût prévisionnel :
 Dépenses d'investissement : 90 000 €
 Dépenses ATCHOUM: 34 507 €
 Dépenses Blablacar : 38 480 €
 Actions de sensibilisation : 20 800 €

Financement prévisionnel :
 Pacte des solidarités : 50 000 €
 Fonds vert : 65 415 €

Plan Alimentaire Territorial :

Bilan 2024 :

Actions réalisées

- Animation du REGAL et lutte contre le gaspillage alimentaire
- 2 défis organisés en janvier (8 collèges) et en novembre (7 collèges et la MFR)
- massification des Crumblers : 3 boulangeries (Montcornet/Rozoy, Esquéhéries, Macquigny)
- Valorisation des productions locales
- Printemps en Fête: 30 stands, 200 repas servis à Neuve-Maison
- Soutien à une agriculture durable : déploiement des mesures Agro Environnementales Climatiques
- 161 exploitations engagées en 2023, 24 exploitants engagés en 2024

Bilan financier

Bilan financier : 183 440 €
Frais salariaux : 138 660 €
Dépenses d'animation, communication et inv : 44 780 €

Financement :
LEADER au titre de l'ingénierie pour le poste REGAL
DREETS, Etat (Pacte SAT), ADEME

Propositions 2025 :

Actions proposées

- Sensibilisation et Défi Zéro Gaspi avec les collègues
- Coopération régionale : opération "Gourmet Bag Durable"
- Massification des Crumblers
- Etude de valorisation des co-produits de la pomme
- Valorisation des productions locales : 3ème édition de "Printemps en Fête"
- Soutien à une agriculture durable : Déploiement des MAEC

Moyen humain

1 ETP

Budget prévisionnel

Coût prévisionnel : 214 196 €
Massification des Crumblers : 35 000
Valorisation des co-produits de la pomme: 16 000 €
Printemps en Fête: 2 000 €
MAEC: 67 000 €

Financement prévisionnel :
LEADER : financement de l'ingénierie
PACTE SAT 2 : 17 500 €
ADEME : 10 500 € + 16 000
DRAAF : 80 % des MAEC

Environnement :

Bilan 2024 :

Actions réalisées

- Sorties nature : 8 au cours de l'année
- Classes bocage : 4 soit 1 par CC (Fontaine les Vervins, Buire, Wassigny et Brunehamel : réalisation décalée sur l'année scolaire 23/24)
- Reconstitution du dispositif « Plantons le décor » en partenariat avec Espaces Naturels Régionaux (28 commandes pour un total de 7086 €)
- Organisation d'un week-end de valorisation de la biodiversité en partenariat avec le PNR de l'Avesnois les 25 & 26/05/2024 (Fontenelle, Le Nouvion en Th & La Neuville les Dorengt)
- Déploiement du dispositif de lutte contre les rongeurs aquatiques (2 727 prises)

Bilan financier

Coût total : 18 030 €
 Classe bocage : 7 276 €
 Sorties nature : 3 200 €
 Évènement avec le PNRA : 2 100 €
 Lutte contre les rongeurs aquatiques : 5 454 €

Financement :
 CC : 11 549 € (14%)

Propositions 2025 :

Actions proposées

- Programme de sorties nature : 8 sorties animées par le CPIE à destination du grand public
- Classe bocage : réalisation de l'édition scolaire 2025
- 2 demandes spontanées : La Bouteille et Landouzy-la-Ville
- Reconstitution du partenariat avec les ENR pour l'opération "Plantons le décor"
- Lutte contre les rongeurs aquatiques : 3ème année
- Reconstitution d'un événement commun avec le PNRA dans le cadre de la semaine de la nature : Week-end du 24 & 25 mai 2025

Moyen humain

Projets pilotés et suivis par l'assistante administrative du Pays
 Prestation du CPIE pour les sorties nature, les classes bocage et l'évènement avec le PNRA

Budget prévisionnel

Coût estimatif : 18 320 €
 Sorties nature : 2 930 €
 Classe bocage : 7 640 €
 Sortie PNRA/Thiérache : 1 750 €
 Lutte contre les rongeurs aquatiques : 6 000 €

Financement prévisionnel :
 CC

Programme LEADER :

Bilan 2024 :

Actions réalisées

- Sélection du GAL de Thiérache et Conventionnement avec la Région HDF
- Enveloppe de 1 131 893.84 € allouée à la Thiérache
- Rédaction de la convention de mise en oeuvre du Programme en collaboration avec les services de la Région
- Animation du GAL de Thiérache
- Installation du Comité de Programmation en juin 2023
- Accompagnement des porteurs de projet tout au long de l'année
- Mise en réseau des GAL
- Création des outils de communication pour promouvoir le Programme

Bilan financier	<p>Coût total : 84 605 € Frais salariaux (2 ETP) : 80 076 € Adhésion LEADER FRANCE : 650 € Dépenses de communication : 3 879 €</p> <p>Financement UE - LEADER : 47 803 € (56 %) CC : 32 273 € (44%)</p>
Propositions 2025 :	
Actions proposées	<ul style="list-style-type: none"> - Animation du Programme LEADER - Action de communication pour faire connaître le programme - Participation au réseau
Moyen humain	2 ETP : 1 animatrice et 1 gestionnaire
Budget prévisionnel	<p>Coût prévisionnel : 75 250 € Frais salariaux : 72 000 € Dépenses de communication : 2 500 € Adhésion LEADER FRANCE : 750 €</p>
Remarques	<p>Financement prévisionnel : Leader : 52 675 € (70 %) CC : 22 575 € (30%)</p> <p style="text-align: center;">-----</p>
<u>Tourisme :</u>	
<u>Bilan 2024 :</u>	
Actions réalisées	<ul style="list-style-type: none"> - Soutien financier au fonctionnement de l'office de tourisme et de ses actions : cf. rapport d'activités 2024 de l'OT - Plan d'actions pour la communication des initiatives du Pays de Thiérache Site internet du Pays de Thiérache Thiérache, terre de tournages : présence sur les salons professionnels Paris Images et Séries Mania (11 prises de contact et 3 projets de réalisation aboutis)
Bilan financier	<p>Bilan financier : 394 715 € Fonctionnement et plan d'actions de l'OT : 358 715 € TTT : 36 000 €</p> <p>Financement</p>

Remarques	LEADER à hauteur de 80 % pour le projet TTT CC à 100 % pour l'OT Augmentation du produit de la taxe de séjour. Moyenne de 20 000 € depuis son instauration. Produit en 2023 : 75 000 et 104 000 en 2024
------------------	---

Propositions 2025 :

Actions proposées	<ul style="list-style-type: none"> - Soutien financier au fonctionnement de l'office de tourisme et de ses actions : cf. rapport d'activités 2024 de l'OT - Site internet du Pays de Thiérache Maintenance et infogérance, mise à jour régulière avec de nouveaux contenus - Thiérache, terre de tournages: Amélioration du site internet Animation des communautés sur les réseaux sociaux TTT Organisation d'un éductour à destination d'un groupe de repéreurs Participation aux salons professionnels Paris Images et Séries Mania Renouvellement du partenariat avec PICTANOVO Réponses aux sollicitations pour la recherche de décors Accompagnement des porteurs de projets audiovisuels
Moyen humain	Equipe OT
Budget prévisionnel	<p>Coût estimatif : 41 500 €</p> <p>Site internet du Pays de Thiérache : 1 500 €</p> <p>TTT : 40 000 €</p> <p>Financement prévisionnel :</p> <p>PACTE SAT 3 : 30 000 €</p>

Le comité syndical du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays de Thiérache a pris acte de la tenue du Débat et de la présentation du rapport d'Orientation Budgétaire pour l'année 2025.

CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA FREDON, LA FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE DE CHASSE DE L' AISNE POUR LE DÉPLOIEMENT DU DISPOSITIF DE LUTTE CONTRE LES RONGEURS AQUATIQUES

Conformément à l'article 2 de l'arrêté interministériel du 6 avril 2007 relatif au contrôle des populations de ragondins et de rats musqués, la FREDON Hauts-de-France est chargée notamment de participer à l'organisation de la lutte contre le rat musqué et le ragondin.

La population des rongeurs aquatiques est en croissance depuis plusieurs années sur le territoire de la Thiérache avec pour conséquence des problèmes sanitaires et économiques importants.

Une action de régulation est proposée en partenariat avec la FREDON et la Fédération départementale des chasseurs de l'Aisne pour indemniser les piégeurs agréés à hauteur de 1,50 € par prise et 0,50 € par prise pour les agents des GIC pour le suivi administratif du dossier.

Le nombre de prise pour l'année 2025 estimé à 3 000 prises à l'échelle de la Thiérache réparties comme suit :

- Communauté de communes de la Thiérache du Centre : 945 prises, soit un coût prévisionnel de 1 890 €
- Communauté de communes des 3 Rivières : 1 153 prises, soit un coût prévisionnel de 2 306 €
- Communauté de communes de la Thiérache Sambre et Oise : 431 prises, soit un coût prévisionnel de 862 €
- Communauté de communes des Portes de la Thiérache : 471 prises, soit un coût prévisionnel de 942 €

Le comité syndical du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays de Thiérache a approuvé la reconduction du dispositif de lutte contre les rongeurs aquatiques au titre de l'année 2025 ; validé les principes du partenariat avec la FREDON et la Fédération des Chasseurs de l'Aisne ; autorisé le Président à signer la convention de partenariat correspondante et précisé que les crédits correspondants à ce projet figurent au BP 2025, aux chapitre et article correspondants.

PACTE TERRITORIAL PIG THIÉRACHE 2025/2030

La loi du 22 août 2021 portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets a confié à l'Agence nationale de l'habitat (Anah) la possibilité de concourir au service public de la performance énergétique de l'habitat (SPPEH).

Ces nouvelles missions complètent le champ d'intervention de l'Agence qui se traduit aujourd'hui par le déploiement du service public de la rénovation de l'habitat. Le financement des missions d'information, conseil et d'accompagnement concourant au service public de la rénovation de l'habitat s'appuie sur deux dispositifs :

- Les opérations programmées d'amélioration de l'habitat (OPAH) et programmes d'intérêt général (PIG) d'une part,
- Le programme CEE Service d'accompagnement à la rénovation énergétique (SARE) d'autre part.

C'est dans ce cadre que le PETR du Pays de Thiérache porte deux opérations programmées d'amélioration de l'habitat à l'échelle de ses 4 Communautés de communes membres :

- Un Programme d'Intérêt Général à l'échelle des 160 communes de son territoire sur la période 2020/2025 ;

- Une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat - Rénovation Urbaine (OPAH-RU) multi-sites sur les communes suivantes : Hirson, La Capelle, Vervins, Saint-Michel, Montcornet, Rozoy/Serre et Le Nouvion en Thiérache.

Ces deux programmes permettent d'accompagner les propriétaires bailleurs et occupants du territoire (sous réserve de leur éligibilité aux opérations) dans leur projet de rénovation répondant aux objectifs suivants :

- Lutte contre l'habitat très dégradé et indigne.
- Amélioration de la sécurité et de la salubrité de l'habitat.
- Adaptation des logements pour l'autonomie.
- Lutte contre la précarité énergétique.
- Traitement des logements locatifs indignes et moyennement dégradés.

Ces programmes sont animés par le service habitat du Pays de Thiérache composé de 3 personnes : 1 animateur PIG, 1 animateur OPAH-RU et 1 responsable de pôle. Ce service a pour mission : l'accueil, l'information, le conseil et le montage des dossiers de rénovation du patrimoine privé pour les propriétaires occupants et bailleurs.

Depuis la mise en place du PIG, le service a enregistré 3 700 appels, réalisé 895 visites de logements, accompagné 524 projets (483 PO & 41 PB) représentant un montant total de subventions de 7 413 462 € pour 17 310 000 € de travaux. Dans le cadre de l'OPAH-RU, 103 visites ont été réalisées, 21 dossiers ont été déposés représentant un montant total des subventions de 700 000 € (dont 630 000 € de l'Anah).

A compter de 2025, l'Etat propose un cadre renouvelé pour la mise en place du service public de rénovation de l'habitat avec la possibilité pour les collectivités territoriales de s'engager dans un « Pacte Territorial PIG/France Rénov' » pour une durée de 3 à 5 ans renouvelable. Ce pacte se décline autour de trois volets d'interventions :

- Dynamique territoriale : mobiliser les ménages et les professionnels en amont des projets de rénovation de l'habitat, en s'intéressant particulièrement au repérage et à la mobilisation des publics prioritaires (publics en précarité énergétique, perte d'autonomie, habitat indigne, parc privé locatif et copropriétés) ;
- Information, conseil et orientation des propriétaires occupants, propriétaires bailleurs et syndicats de copropriétaires sur toutes les thématiques de la rénovation de l'habitat (rénovation énergétique, adaptation des logements au vieillissement ou au handicap, lutte contre l'habitat indigne ou dégradé, rénovation des copropriétés) et quels que soient les revenus ;
- Accompagnement (volet facultatif) : la collectivité a la possibilité de contractualiser avec un ou plusieurs opérateurs pour des missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) sur les sujets de rénovation énergétique, d'adaptation des logements ou de travaux de résorption de l'habitat indigne.

Considérant la fin du PIG au 30 juin prochain et le service de proximité existant à l'échelle de la Thiérache, il est proposé d'engager le PETR du Pays de Thiérache dans un Pacte territorial PIG à compter du 1er juillet 2025, et ce pour une durée de 5 ans.

Après en avoir délibéré, le comité syndical du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays de Thiérache a approuvé le principe d'engager, à l'échelle des 4 Communautés de communes du Pays de Thiérache, un Pacte territorial PIG pour une durée de 5 ans ; précisé que les objectifs qualitatifs et quantitatifs liés au Pacte seront présentés au cours d'une prochaine réunion du Comité syndical et autorisé le Président à engager toutes les démarches nécessaires à l'engagement de cette opération.

QUESTIONS DIVERSES

Avant de clôturer la séance, il est évoqué dans la proposition d'intégrer dans le cadre du PACTE SAT, une fiche projet pour la création d'un pôle Mère/enfants transfrontalier.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15h29.

Le Président,

Le Secrétaire,

M. Olivier CAMBRAYE

M. Patrick DUMON

Signature des membres présents

Mme Bernadette HEDIART

M. Vincent LAMOUREUX

M. Michel LANDERIEUX

Mme Katie LEFEVRE

M. Jean-Pierre PREVOT

M. Jean-Jacques THOMAS



Mme Dominique VAN ELSLANDE

